



Édifice Lavigne
257 rue Luck
Gatineau QC J8P 3S4
Tél. : (819) 663-5326
Télé. : (819) 663-5327
Serv. Garde : (819) 663-1644

Édifice Sainte-Maria Goretti
563 rue Clément
Gatineau QC J8P 3Y9
Tél. : (819) 663-5983
Télé. : (819) 663-4469
Serv. Garde : (819) 643-2878

Procès verbal
Conseil d'établissement (C.É.) de l'école de la Traversée
Jeudi, 13 juin 2013

Présences :

Chantal Bisson
Valérie Carrier
Caroline Charbonneau-Nicole
Janik Daigneault
Sylvain Guimond
Céline Maheu
Alain Pilon
Véronique Pilote
Manon Tanguay
Nicole Tassé
Nancy Vallerand

Absences :

Mélanie Cyr
Michelle Courchesne
Annie Drapeau
Marie-Claire Kambola
Jonathan Rego

1. Parole au public

Aucun public présent pour présenter un sujet, mais il y avait une observatrice silencieuse.

2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Nous avons quorum.

Il y a eu huis clos à partir de 18h43 jusqu'à 18h51.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucun ajout de point, ni de varia, mais Monsieur Pilon s'exprimera à la fin de la réunion si le temps le permet.

Varia : 22.1
22.2
22.3

Proposé par Madame Manon Tanguay
Approuvé par Madame Janick Daigneault

4. Adoption du procès verbal du 15 mai 2013

Modification au point #4 : Il faudrait lire que Monsieur Guimond a demandé à la présidente le moment où les délais pour présenter les documents allaient être respectés et la secrétaire, Madame Vallerand, a répondu qu'elle n'avait seulement eu deux semaines pour rédiger le procès-verbal et qu'elle avait manqué de temps.

Modification au point # 18 : Il faudrait ajouter à la phrase suivante ...et l'OPP pourra promouvoir son projet *avec la vente de tables lors d'une vente de garage.*

Modification au point #21 : Il faudrait seulement lire : La proposition retenue : les membres du CÉ optent pour le restaurant le Madison, le jeudi 20 juin à 18h00.

Proposé par Monsieur Sylvain Guimond
Adopté à l'unanimité

5. Prévision budgétaire 2013-2014

Madame Bisson présente la prévision budgétaire pour l'année scolaire 2013-2014. Sur la première page, c'est un résumé de la prévision. À la deuxième page, Madame Bisson présente la clientèle et par la suite, elle décrit la colonne prévisions budgétaires montant par montant. Ensuite, elle a présenté, de la même façon, la troisième page qui concerne le service de garde. Dans les pages suivantes, ce sont les sous que le Ministère donne à l'école pour différentes mesures mais, les montants sont à zéros, car l'école ne les connaît pas puisqu'ils arrivent en septembre et l'école peut même en recevoir jusqu'au mois de janvier.

Il y a eu quelques questions pendant la présentation.

Proposé par Madame Céline Maheu
Adopté à l'unanimité

6. Listes d'effets scolaires

Madame Bisson présente les listes d'effets scolaires avec les quantités demandées par les enseignants/enseignantes ainsi que les montants qui ne tiennent pas compte des spéciaux qu'il y aura lors des ventes de la rentrée scolaire.

Monsieur Guimond demande si le protocole contre l'intimidation sera inséré dans l'agenda comme discuté lors d'un CÉ précédent. Madame Bisson mentionne, qu'effectivement, ce document de huit pages se retrouvera dans l'agenda et que les élèves qui n'utilisent pas l'agenda, recevront un document papier.

Monsieur Guimond a remarqué que les enseignants et les enseignantes avaient réussi à conserver des montants assez près des montants des années précédentes même s'ils ou si elles pouvaient aller jusqu'à 134\$.

Monsieur Pilon est revenu sur son questionnement concernant l'utilisation des cahiers d'exercices. Madame Bisson a mentionné que dans la politique, c'est écrit qu'il faut maximiser l'utilisation des cahiers d'exercices, mais qu'il n'y a pas de pourcentage fixe. Madame Bisson mentionne aussi qu'elle a transmis le message aux enseignants/enseignantes et que les parents peuvent les questionner.

Proposé par Madame Manon Tanguay
Adopté à l'unanimité

7. Règles de conduite et mesures de sécurité 2013-2014

Madame Bisson mentionne que dans l'agenda actuel il y avait 9 règles d'or. Mesdames Bisson et Carrier ont assisté à une formation sur le code de vie et il faudrait y en avoir seulement 5 ou 6. Elles ont modifié quelques libellés de ces règles.

Voici les modifications apportées:

Règles d'or :

-Madame Charbonneau-Nicole se demande pourquoi la règle d'or concernant les saines habitudes alimentaires ne sera plus inscrite à l'agenda. Madame Bisson mentionne que lorsqu'on parle de règles, il faut s'attendre à avoir des conséquences, mais il est difficile de donner une conséquence à un enfant qui n'a pas un bon repas. Donc, les bonnes habitudes alimentaires sont à insérer dans un document qui parle de valeur comme le projet éducatif. C'est aussi une règle qui appartient à la gestion de classe

-Monsieur Guimond aimerait qu'il y ait l'ajout de la règle d'or suivante : je n'intimide pas les autres, je ne pose pas de gestes de violence et je dénonce ceux que je vois. Madame Bisson réaménagera les règles d'or pour ajouter cette dernière et elle a reçu quelques suggestions.

#2 Il faudra lire ...l'enseignant titulaire *n'est pas tenu de remettre* à l'élève....

#4 La phrase se terminera ainsi ...ils doivent prendre rendez-vous avec celle-ci ou celui-ci.

#5 À la 4^e flèche : la phrase est formulée différemment et il y aura l'ajout de cette phrase : *si d'autres allergies se déclarent les classes seront informées*

#9 Il faudra lire...dans l'autobus *ou berline* et la dernière phrase a été ajoutée, car c'est une règle de la CDS

#12 Il faudra lire...d'une lettre de la direction, d'un appel aux parents ou *d'un courriel*.

#13 Le paragraphe est enlevé, car il y aura l'aide-mémoire aux parents concernant l'intimidation et la violence qui sera inséré dans l'agenda

12-13-14 Les encadrées seront enlevés

Proposé avec les modifications par Monsieur Sylvain Guimond
Adopté à l'unanimité

8. Convention de gestion 2013-2014

Madame Bisson nous informe que les membres du CÉ doivent approuver la convention de gestion, mais elle sera approuvée de nouveau en octobre après avoir été modifiée au mois d'août puisque le temps pour bien travailler sur cette convention a manqué. Madame Bisson a rencontré madame Laberge, directrice générale adjointe de la commission scolaire et elle lui a fait part de certaines modifications à effectuer. Madame Bisson nous les présente. Puisque c'est un document ouvert, au mois d'août, le personnel de l'école apportera les modifications nécessaires. Les membres du cé devront l'approuver de nouveau au mois d'octobre. Dans la convention de gestion, il y a maintenant des zones de performance et des zones de vulnérabilité des élèves au lieu de forces et défis de l'école. Il y a des statistiques qui ont été mis à jour, mais il reste d'autres modifications à venir. Monsieur Guimond demande ce qu'il va arriver si le document n'est pas approuvé. Madame Bisson mentionne que c'est le MELS qui veut que ce document soit approuvé maintenant. Madame Bisson mentionne que les enseignants/enseignantes devaient travailler sur les zones de performance, les zones de vulnérabilité, ajouts de commentaires ou corrections de libellés et les moyens utilisés.

Il y a eu quelques questions.

Monsieur Guimond demande un vote secret pour l'approbation.

Adopté en majorité conditionnellement à une autre approbation au mois d'octobre suite aux modifications apportées au mois d'août.

9. Prévision clientèle 2013-2014

Madame Bisson nous mentionne que l'an prochain, il y aura 424 élèves. Il y a donc un surplus d'élèves. Les surplus sont au préscolaire et en 6^e année. Les élèves de maternelle en surplus iront à l'école de Belles-Rives tandis que ceux de 6^e année seront transférés à l'édifice Lavigne.

L'an prochain à Lavigne, il y aura les classes suivantes : maternelle, 1^{ère}, 2^e, 3^e, 3^e-4^e, 5^e, 6^e et deux classes de dysphasie.

À Ste-Maria, il y aura deux classes dans chacun des niveaux sauf en 6^e année où il y aura une seule classe. Dans ces dernières, il y a un maximum de 20 élèves par classe. De plus, il y aura une classe TED.

10. Campagne de financement 2013-2014

Monsieur Pilon nous rappelle la présentation de Monsieur Lemay (campagne de financement 2013-2014) lors de la dernière rencontre du CÉ. Mme Pilote a accepté de s'occuper de communiquer avec monsieur Lemay pour obtenir les informations nécessaires. Elle enverra un courriel aux autres membres du CÉ.

Proposé par Madame Nicole Tassé
Approuvé l'unanimité

11. Activités culturelles et éducatives (cycles/classes/école)

Les trois classes de deuxième année iront au cinéma jeudi prochain le 20 juin en avant-midi.

La maternelle de Lavigne et les deux classes de 1^{ère} année iront au cinéma mardi prochain le 18 juin en avant-midi.

Proposé par Madame Nicole Tassé
Adopté à l'unanimité

Une discussion sur le traçage de lignes dans la cour de l'école a commencé et madame Bisson a mentionné qu'elle rencontrait la personne qui fera les lignes. Par contre, les lignes se feront seulement à l'automne prochain puisque la compagnie Proligne a des engagements pour tout l'été

12. Service de garde

Madame Tanguay nous informe que lors de la pédagogie du 14 juin, les élèves n'iront pas à Funcjunction tel que discuté dans la rencontre du CÉ précédente, mais ils iront jouer au mini-putt et ils auront des activités à l'école. Enfin, madame Tanguay se prépare à fermer l'année scolaire 2013-2014 et elle commence à penser à la prochaine année scolaire.

13. Dons fait à l'école

Monsieur Stéphane Lauzon, conseiller municipal, a fait un don de 300\$ pour le BBQ du 16 mai.

Papa pizza a fait un don 300\$ qui va directement au service de garde.

Proposé par Manon Tanguay
Approuvé à l'unanimité

14. Mot de la présidente

Monsieur Pilon passe ce point, car il va utiliser le point représentant du comité de parent pour s'exprimer.

15. Mot de la direction

Aucun mot de la part de la direction pour le moment

16. Mot des enseignants

Les enseignantes nous informent qu'il y a eu l'accueil des nouveaux élèves de maternelle à Lavigne et que celui de Ste-Maria s'en vient. Cet accueil s'est bien passé. Lundi prochain, le 17 juin, il y aura des mini-olympiades. Lors de la dernière journée d'école, le 21 juin il y aura la remise des bulletins. Mercredi le 12 juin, les classes de 5^e et 6^e année et le classe de Madame Ginette de Lavigne sont allées en sortie à Montréal. Le deuxième cycle de Lavigne avait une sortie à la Maison de la culture. Le jeudi 13 juin, les brigadiers avaient leur sortie à la Ronde. Les deux classes de 6^e année de Ste-Maria sont allées au Cosmodôme à Laval et ils ont adoré leur sortie puisqu'il y avait des belles activités bien structurées. Après les levées de fonds, le coût par enfant était de 185\$ au lieu de 350\$. Les enseignantes ont travaillé très fort. Il y aura mardi prochain le 18 juin de 13h00 à 17h00 le bal des finissants à Ste-Maria. Les parents sont invités de 16h00 à 17h00. Il y aura la présentation d'un cd souvenir.

Madame Bisson mentionne que vendredi le 21 juin l'école se termine une heure plus tôt donc le service de garde commence une heure plus tôt. Il y aura un communiqué qui partira pour informer les parents.

17. Mot du personnel de soutien

Madame Daigneault mentionne que le 28 juin sera leur séance d'affectation.

Puisqu'il était question du personnel de soutien, il y a une discussion sur le concierge qui a commencé et madame Bisson mentionne que la soumission de la compagnie Nasco a été retenue pour l'entretien ménager dans les écoles de la CSD. Un préposé à l'entretien sera présent dans les 2 édifices.

18. Mot du personnel professionnel

Madame Vallerand nous informe qu'elle a été sollicitée pour apporter du soutien aux élèves lors des examens de fin d'année. De plus, en ce moment, nous terminons la révision des plans d'intervention.

19. Représentant du comité de parents

Monsieur Pilon nous informe qu'ils ont dû approuver 14 dossiers lors des rencontres du comité de parents. Il a été présent à toutes les réunions du comité de parent. C'est un travail qui a été long et ardu. Il a mis beaucoup d'heures et les délais étaient souvent très courts, donc il a fallu faire des gros efforts pour réussir à tout faire, mais il ne veut pas qu'on oublie que la raison principale de tout ce travail, est nos enfants. Il désire

remercier le personnel du service de garde et les services professionnels, car il y a beaucoup de travail qui se fait, mais qu'on ne voit pas toujours nécessairement. Il remercie aussi tous les membres du CÉ et il espère que tous soient présents lors du souper de jeudi prochain.

20. Mot du commissaire

Monsieur Jolin est absent.

21. OPP

Monsieur Guimond fait un retour sur le BBQ qui a permis d'amasser plus de 2000\$. Il remercie la direction, les enseignants/enseignantes et le service de garde de s'être présentés. Il remercie le service de garde pour son apport financier avec les structures gonflables. Madame Tassé et une autre membre de l'OPP ont rencontré les enseignants/enseignantes et le service de garde pour leur présenter le projet d'embellissement de la cour d'école et pour recevoir leurs idées. Elles ont reçu un bel accueil, car tout le personnel est emballé par le projet. Elles ont remis un sondage à faire auprès des élèves. L'OPP forme maintenant une belle équipe qui se complète à merveille. Madame Bisson remercie les membres du CÉ d'avoir créé l'OPP et elle leur souhaite bonne chance dans la poursuite du projet.

Monsieur Guimond nous rappelle la vente de garage du samedi 15 juin et l'activité qui aura lieu le 6 juillet au Uniprix et au Métro où ils feront les hot-dogs en échange de don pour le projet de la cour d'école.

Il nous informe que l'OPP mettra son projet sur papier pour mieux le définir, que l'OPP poursuit ses rencontres pendant l'été et que la dynamique est bonne. Il apprécie la collaboration entre la direction et l'école.

Monsieur Pilon est épaté par la grande participation des parents, de l'école et des élèves.

L'OPP offrira des Popsicles aux élèves la semaine prochaine.

Enfin, Monsieur Guimond remercie les enseignants/enseignantes pour leur support et il leur souhaite bonnes vacances

22. Varia

Aucun varia, mais Monsieur Pilon voulait exprimer quelques points

22.1 Monsieur Pilon voudrait mettre à l'ordre du jour, de la rencontre du mois de septembre, une meilleure communication entre l'école et les membres. Il voudrait qu'un parent s'occupe du site internet. Il mentionne que lors d'une de ses rencontres des représentants du comité de parents, il était question de présenter les bons coups dans les

établissements. Il a donc parlé du BBQ et il a mentionné que l'OPP d'une autre école avait acheté toutes les fournitures scolaires de tous les élèves. Madame Bisson précise que pour ce faire, l'argent est pris dans le budget de l'école avant le 30 juin et que les parents doivent rembourser l'école par la suite. Il y a eu quelques réactions.

22.2 Monsieur Guimond se demande comment les membres du CÉ pourront obtenir les réponses aux questions posées pendant la rencontre. Madame Bisson va essayer d'y répondre par courriel avant le 28 juin sinon elle va transmettre l'information à Madame Lafleur.

22.3 Monsieur Guimond aimerait recevoir le procès-verbal par courriel avant la fin du mois de juin.

22.4 Madame Charbonneau-Nicole va s'occuper de faire la réservation pour le souper de jeudi prochain.

23. Levée de l'assemblée

Le souper des membres du CÉ aura lieu le jeudi 20 juin prochain à 18h00 au restaurant le Madison.

La prochaine assemblée générale des parents aura lieu le 11 septembre 2013 à 20 h.

La levée de l'assemblée a lieu à 20h50

Approuvé par Madame Manon Tanguay

Nancy Vallerand
Secrétaire